

Sherbrooke passe à l'action

Avec son nouveau plan, la sécurité sera accrue au centre-ville



René-Charles Guirion
rene-charles.guirion@shbrno.qc.ca
SHERBROOKE

Préposés à la présence préventive dans les rues, parcs et stationnements du centre-ville, étudiant à la surveillance des caméras, ainsi qu'un service de raccompagnement pour les femmes viendront appuyer le travail des policiers du Service de police de Sherbrooke cet été dans le cadre du plan d'action pour accroître la sécurité dans l'arrondissement du Mont-Bellevue.

Les deux étudiants en techniques policières embauchés par la Ville sillonneront les parcs et stationnements du centre-ville comme l'an dernier où ils ont effectué quelque 800 interventions. Le président de l'arrondissement du Mont-Bellevue, Serge Paquin, souligne qu'aucun cas d'agression n'a été rapporté.

«Nous avons convenu de répéter l'expérience en 2004. Nous avons agrandi le territoire de surveillance de ces étudiants. Ils seront responsables de surveiller le tour du lac des Nations ainsi que le mont Bellevue. Nous avons investi beaucoup d'argent pour rénover nos parcs, alors nous souhaitons que nos citoyens s'y sentent en sécurité», explique le président de l'arrondissement du Mont-Bellevue.

Ce travail complémentaire viendra s'ajouter à celui des agents du Service de police de Sherbrooke



Josée Ancillotti du CALACS, Isabelle Boisvenu, la présidente la Société de développement commercial du centre-ville de Sherbrooke, Annie Faucher, le président de l'arrondissement du Mont-Bellevue, Serge Paquin, ainsi que le sergent Alain Saint-Amant de la division de sécurité des milieux du SPS. Présentait le plan d'action pour accroître la sécurité dans l'arrondissement Mont-Bellevue.

Inacom, Claude Poulin

qui sillonnent à pied les rues du centre-ville en soirée depuis l'ajout d'effectifs.

«Les six policiers qui effectuent le quart de travail de 19 h 30 à 4 h 30 sont appelés à faire de la prévention au centre-ville. Les agents à la sécurité des milieux vont aussi faire un rapprochement envers la communauté au cours de l'été. Ils vont circuler

Pour les situations problématique
Cette année, un étudiant sera affecté spécialement à regarder les caméras de surveillance.

«Nous ne pouvons enregistrer. Cependant, en postant une personne qui observe ce qui se passe sur les 19 caméras de surveillance, il pourra détecter les situations problématiques», mentionne Serge Paquin.

Le CALACS de son côté revient à la charge avec son projet d'implanter un service de raccompagnement pour les femmes au centre-ville.

«Ce projet fait partie de l'ensemble des actions qui sont mises en place pour accroître le sentiment de sécurité des femmes au centre-ville. Nous croyons pertinent de l'actualiser en mettant en place ce projet-pilote. Nous avons déposé une demande de subvention de 37 000 \$ par année à la Stratégie nationale de prévention contre le crime dans le cadre du programme de mobilisation de la collectivité», indique Josée Ancillotti du CALACS.

Les gardiens des différents parcs de l'arrondissement du Mont-Bellevue sont aussi appelés à effectuer la surveillance et à rapporter aux autorités les événements ou comportements suspects.

Dans les différents parcs surveillés par les préposés à la présence préventive, les infractions concernent l'an dernier la consommation d'alcool, de drogue, des méfaits, des chiens sans laisse, des graffitis, des cas de violence dans quelques cas d'ivroir uriné dans un lieu public.

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, lundi 14 juin 2004, p. C8

LA FAMILLE nous tient à coeur

Le couple et l'agression à caractère sexuel

Les vies de couple et de famille sont colorées de moments de joie, de bonheur, de tristesse, d'anxiété, de colère, d'euphorie, etc. On ne pourrait pas les qualifier de longs fleuves tranquilles, mais plutôt de cours d'eau sinueux, remplis de surprises. Ces deux entités sont formées d'individus et sont influencées par ces derniers. La personnalité, les goûts et intérêts, l'histoire de chacun ne sont que quelques éléments qui influencent la façon de vivre en couple ou en famille. Certains événements, comme l'arrivée d'un bébé, peuvent venir embellir la vie des gens, tandis que d'autres peuvent la rendre plus difficile. C'est la cas, notamment, de l'agression à caractère sexuel.

Voyons d'abord, ce qu'est une agression sexuelle. Le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) définit l'agression à caractère sexuel comme un acte de domination, d'humiliation, de violence et d'abus de pouvoir, principalement commis par des hommes envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté ou malgré l'absence de consentement de la personne et ce, en utilisant le chantage, l'intimidation, la manipulation, la menace, les privilèges, les récompenses, la violence physique, psychologique ou verbale. Les agressions à caractère sexuel peuvent prendre différentes formes. L'agression sexuelle, l'agression sexuelle collective, les appels obscènes, les attouchements sexuels, l'exhibitionnisme, l'exploitation à des fins pornographiques ou de prostitution, le harcèlement sexuel, l'inceste et le voyeurisme en sont toutes des manifestations (Regroupement québécois des CALACS, 2001).

Personne n'est immunisé contre ce type d'agression. L'agression sexuelle peut être commise à l'endroit de femmes, d'hommes ou d'enfants. Suite à une agression à caractère sexuel, des services sont offerts aux victimes: pour les femmes, il s'agit du CALACS de l'Estrie (563-9999) ; pour les enfants, il y a l'organisme ESPACE Estrie (822-6046); pour les hommes, plusieurs ressources privées peuvent les accueillir. Qu'elle soit passée ou récente, l'agression à caractère sexuel laisse des traces chez la personne l'ayant vécue et peut troubler l'harmonie qui règne dans la famille ou dans le couple. Pour l'entourage de la victime, il n'est pas toujours facile de savoir quelles attitudes adopter. À ce sujet, le CALACS de la région Côte-Nord propose un site Internet rempli de renseignements utiles. Le prochain paragraphe expose brièvement quelques informations tirées de ce site.

Dans un couple, la personne qui a vécu une agression à caractère sexuel a besoin que le ou la conjoint(e) fasse preuve de patience, de compréhension et d'amour. Il est important de faire confiance, de croire au récit de la personne et de résister à la tentation de minimiser l'importance de l'abus dont elle a été victime, même si la réalité n'est pas belle à voir. Les personnes qui ont vécu une agression sexuelle se sentent souvent honteuses et embarrassées lorsque leurs propos sont mis en doute. Il est également important d'écouter sans juger, d'accompagner et de supporter la personne dans ses démarches pour s'en sortir. À cet effet, il ne sert à rien de brusquer les choses, il faut respecter le rythme de la personne et l'appuyer dans ses décisions.

En tant que conjoint(e), il peut être difficile de ne pas se laisser envahir par ces problèmes et de ne pas faire passer les besoins de l'autre avant les siens. Par contre, dans une relation de couple, il est important de prendre soins de l'autre comme de soi. Il faut que chaque personne garde son identité propre. Il peut arriver que le ou la conjoint(e) se sente frustré(e), qu'il ou qu'elle ait de la difficulté à vivre cette situation. Il peut alors être aidant d'aller chercher de l'appui à l'extérieur, en se confiant à un ami ou en consultant un professionnel. Cela lui

donnera l'occasion de se concentrer sur ses propres sentiments et ses propres pensées.

Il est également possible d'entamer une démarche de couple, si le couple est inquiet des effets que cette situation pourrait avoir sur leur relation, car, comme il est mentionné précédemment, l'agression à caractère sexuel peut avoir des conséquences néfastes sur le couple. Il peut y avoir des problèmes au niveau de la sexualité, de l'intimité et de la confiance qui sont souvent dus à de la violence sexuelle subie pendant l'enfance.

Ainsi, l'agression à caractère sexuel est un événement troublant dans la vie de la personne qui la subit, mais également dans la vie de couple ou de famille. Cependant, il existe des ressources qui sont disponibles afin de faciliter l'existence de tous et chacun, il ne faut donc pas hésiter à les consulter.

Marilène Lessard

travailleuse sociale et bénévole à la Maison de la famille de Sherbrooke

La Maison de la Famille de Sherbrooke travaille au mieux être des couples et familles. Elle offre divers services ainsi que des ateliers de soutien et de croissance aux couples, aux adolescents et aux enfants. Pour toutes informations, téléphonez au 821-5986.

Catégorie : Actualités

Sujet(s) uniforme(s) : Agressions sexuelles et abus sexuels; Cours et administration de la justice

Taille : Moyen, 586 mots

© 2004 *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. Tous droits réservés.

Doc. : news·20040614·TB·0054

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, vendredi 18 juin 2004, p. A3

En bref

Au profit du CALACS

Deux ans après le meurtre sordide de Julie Boisvenu à Sherbrooke, les parents et les amis de cette dernière répètent une activité de lav-o-thon dans le but d'amasser des fonds pour le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS).

La première édition de ce lav-o-thon, l'an dernier, avait permis au CALACS de réaliser une campagne de prévention contre les drogues du viol dans les bars et différents établissements de Sherbrooke.

Cette deuxième édition du lav-o-thon se déroulera demain et dimanche, entre 9 h et 17 h dans le stationnement de Radio-Énergie à l'intersection du boulevard Jacques-Cartier et de la rue King ouest.

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, mardi 6 juillet 2004, p. A2

Une agression sexuelle évitée de justesse

Quirion, René-Charles

L'intervention d'un bon samaritain dans la nuit de dimanche à hier a permis d'éviter la commission d'une agression sexuelle à l'endroit d'une jeune femme de 17 ans.

La tentative d'agression sexuelle s'est déroulée entre 3 h 30 et 4 h à la sortie de la piste cyclable de la rue des Grandes-Fourches Sud en bordure du pont Joffre.

"La jeune femme retournait seule à la maison après sa soirée au centre-ville. Un individu violent l'a prise par derrière dans le but de l'agresser sexuellement", explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

Un homme âgé de 50 à 60 ans qui est arrivé par hasard sur les lieux du crime au moment de l'agression a permis d'éviter le pire.

"Le bon samaritain est sorti de son véhicule, une fourgonnette bleue ou noire, et a libéré la jeune femme de l'emprise de son agresseur. Il a tenté de rattraper l'agresseur à la course, mais n'a pas réussi. De retour auprès de la victime, il lui a offert de la reconduire à sa résidence", indique Michel Martin.

Cet homme s'avère un témoin important dans l'enquête entourant cette agression sexuelle. Il est prié de contacter la détective Brigitte Beaudoin à la division des enquêtes du Service de police de Sherbrooke au 821-5544.

"La victime a contacté le CALACS. Ce n'est que vers 6 h que nous avons été informés de cette affaire. Il y a eu violence physique et attouchements avant que le témoin n'arrive sur les lieux. La contribution de ce témoin est importante, car elle permettrait de compléter la description de l'agresseur", signale le porte-parole du SPS.

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, vendredi 9 juillet 2004, p. A1

Agression sexuelle au centre-ville

Un suspect se livre à la police

Quirion, René-Charles

Sentant la soupe chaude, un homme de 34 ans de Coaticook s'est présenté, hier, au quartier général du Service de police de Sherbrooke, afin de confesser son implication dans l'affaire d'agression sexuelle qui s'est déroulée dans la nuit de dimanche à lundi au centre-ville de Sherbrooke.

Une jeune femme de 17 ans a été agressée par derrière vers 3h30 cette nuit-là, alors qu'elle circulait sur la rue des Grandes-Fourches Sud, près du pont Joffre. Le suspect l'aurait couchée dans l'herbe avant qu'un bon Samaritain, qui passait par-là, n'intervienne et mette fin à cette agression.

Le suspect, qui correspond à la description et au portrait-robot que devait publier la police, s'est présenté au 400 de la rue Marquette vers 9 h 15 en compagnie de son avocat, Me Jean Leblanc. Il a été formellement arrêté quelques heures plus tard et devra répondre à des accusations d'agression sexuelle, ce matin, au palais de justice de Sherbrooke.

"L'homme qui s'est présenté au poste voulait rencontrer les enquêteurs en lien avec cette affaire d'agression sexuelle. Il n'y a pas de doute que la pression médiatique des derniers jours a incité cet homme à se livrer. Il est assez rare que des individus se présentent ici avant que nous ayons publié leur description. L'individu se sentait certainement traqué", explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Michel Martin.

Les enquêteurs du SPS ont interrogé l'individu une bonne partie de la journée et ont même procédé à un interrogatoire sur vidéo qui pourrait éventuellement servir de preuve en cour.

"D'autres corps policiers ont aussi procédé à des interrogatoires afin de déterminer si cet individu n'est pas relié à d'autres événements semblables qui se sont déroulés au cours des derniers mois", explique Michel Martin.

N'eut été de l'intervention du bon Samaritain dans la nuit de dimanche à lundi, les événements auraient pu être beaucoup plus graves.

"En voyant la jeune femme et l'homme qui le poursuivait, le témoin a pensé que c'était une chicane de ménage. Il est passé tout droit une première fois. La situation le tirait à un point tel qu'il est retourné sur ses pas. C'est à ce moment qu'il a vu la jeune femme au sol. Son intervention a permis d'éviter le pire. Les détails qu'il a fournis, ajoutés à ceux de la victime, avaient permis de dresser une bonne description du suspect", assure le porte-parole du SPS.

La division de sécurité des milieux du SPS et le CALACS de l'Estrie ont commencé hier soir, dans le cadre de l'événement Fou rire Labatt bleue qui se déroule au centre-ville de Sherbrooke, une tournée de sensibilisation auprès des jeunes femmes afin de prévenir ce type d'agression.

"Nous avons déjà prévu une tournée de prévention concernant les drogues du viol. C'est certain que les agents de la sécurité des milieux vont profiter de l'occasion pour sensibiliser les jeunes femmes à l'importance d'éviter de se trouver seules dans les coins sombres et de toujours être accompagnées dans leurs déplacements la nuit. Une personne est toujours plus vulnérable lorsqu'elle se retrouve seule et isolée", explique le sergent Alain

Saint-Amant à la division de sécurité des milieux du SPS.

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, samedi 7 août 2004, p. A9

Pierre-Hugues Boisvenu rencontrera le ministre de la Justice

Pion, Isabelle

Pierre-Hugues Boisvenu rencontrera le ministre de la Justice Jacques Dupuis, le 16 août prochain, afin de discuter de la mise sur pied d'une association pour soutenir les familles de victimes d'actes criminels.

Si tout va comme prévu, M. Boisvenu annoncera la création officielle de cette association en octobre prochain, lors de la tenue d'un colloque.

Il se dit optimiste, puisque ces services n'existent pas au Québec, et jusqu'à maintenant, il a eù une très bonne collaboration du bureau du premier ministre Jean Charest. "Je travaille pour que le gouvernement reconnaisse ma représentativité, et s'il y a création d'association, est-ce qu'il est prêt à la soutenir financièrement? Il y a aussi des gens qui font des démarches auprès des corporations privées pour la soutenir", indique-t-il.

Grâce au voyage qu'il a fait en France ce printemps, M. Boisvenu a pu récolter un bon bagage de connaissances en ce qui concerne le soutien aux familles. Et c'est loin d'être fini: M. Boisvenu examine maintenant la possibilité d'aller étudier là-bas. Une chaire de recherche sur le sujet doit en effet être mise sur pied à l'Université de Pau en 2005.

"J'ai été invité à faire une maîtrise en criminologie à l'Université de Pau, avec une spécialisation en victimologie. Ça va demander un retrait du Québec pour huit à dix mois, mais pour nous c'est un investissement important pour revenir ici et structurer les choses. Si je veux m'impliquer, aller chercher un bagage de cette stature-là, ce serait intéressant", explique-t-il en soulignant que sa conjointe et lui discutent de cette question.

Selon Pierre-Hugues Boisvenu, le Québec a beaucoup à apprendre de la France, et vice-versa. Là-bas, il a notamment rencontré une association d'aide aux parents intéressée à s'allier au Québec; une association France-Québec pourrait donc voir le jour.

Plusieurs types de services

L'organisme provincial qu'il souhaite mettre sur pied aiderait les proches des victimes pour plusieurs aspects, notamment concernant la façon de gérer la crise et comment réagir face aux demandes des médias.

Il désire également mettre sur pied un site Internet regroupant toutes les informations dont la famille éprouvée aura besoin; une des choses qu'il a trouvées le plus pénible, lors du décès de sa fille Julie en 2002, est d'avoir eu à chercher à gauche et à droite certaines informations. "Il y a beaucoup de services aux victimes directement, mais pas à la famille. On a déjà des organismes qui viennent en aide aux victimes en région, comme le CALACS ou le CAVAC."

À ses yeux, l'association pourrait facilement compter une cinquantaine de familles membres dès sa fondation.

A7

Le cas de Julie doit servir d'exemple



Geneviève
Simard-Tozzi

genevieve.simard-tozzi@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Tribune

1^{er}
nov
2004

«**C**e que j'ai dit à la famille Boisvenu vendredi dernier à la suite de la condamnation de Bernier, c'est que ce n'est pas une belle journée, mais une bonne journée.»

Josée Ancil, responsable de la sensibilisation et de la prévention du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie croit de tout coeur que le procès de Hugo Bernier a sensibilisé comme jamais la population sherbrookoise aux agressions sexuelles.

«Les accusations portées contre Julie par Bernier ont fait beaucoup parler, soutient Mme Ancil. Et de voir Pierre-Hugues Boisvenu déclarer tout haut le fait que trop souvent la victime finit par être l'accusée, c'est une nouvelle façon de lancer la problématique tant dénoncée par le CALACS. Cela relance la lutte politique en nous donnant un nouveau représentant.»

En effet, Pierre-Hugues Boisvenu n'a jamais hésité à prendre parole. Il ne s'est jamais tu. Par le fait que ce soit un homme qui nomme des choses, Josée Ancil a l'impression que la population peut être touchée d'une manière différente.

«Quand M. Boisvenu dit qu'il comprend les filles qui ne portent pas plainte, ça donne un coup. Je peux bien le dire, mais ça n'aura pas le même impact. Avoir différents messagers, c'est ce qu'il y a de mieux. Peu importe qui sème les graines, pour

autant que ça germe.»

Pierre-Hugues Boisvenu, tout comme l'ensemble de sa famille, espère d'ailleurs toujours être entendu par le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, pour son projet de soutien aux familles de victimes d'actes criminels. C'est d'ailleurs vers cette nouvelle étape que la famille s'est orientée vendredi alors que le verdict de culpabilité de Bernier est tombé.

Ce projet de soutien aux familles est réellement digne d'intérêt selon Josée Ancil. «Au CALACS, nous ne sommes pas équipés pour venir en aide à la famille. Ce n'est pas du tout le même processus psychologique que le viol, pas le même genre de deuil. Mais ce genre de projet, ça existe partout. En Europe, il y a même des Chartes des victimes qui pensent à la famille.»

Partenariat

Dès la disparition de Julie en 2002, la famille Boisvenu a interpellé le CALACS dans une action spontanée. «Il est important de comprendre que c'est un partenariat que nous avons avec les Boisvenu. C'est une famille bien organisée qui a su canaliser son énergie.»

C'est donc une aide mutuelle que les deux parties vont chercher dans cette association. Les Boisvenu oeuvrent d'ailleurs depuis deux ans à la prévention aux drogues du viol en partenariat avec le CALACS.

Pour Josée Ancil, le cas de Julie doit à tout prix servir d'exemple. Les femmes doivent apprendre à prendre soin, mais surtout à accepter qu'on prenne soin d'elles. «Julie n'a pas accepté qu'un de ses amis la raccompagne. Il ne faut surtout pas la juger là-dessus. Elle était simplement à la mauvaise place au mauvais moment. Mais être autonome, c'est aussi accepter que nos proches prennent soin de nous.»

La Tribune, 1^{er} novembre 2004

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Opinions, mardi 2 novembre 2004, p. A6

Tribune libre

Témoignage de la famille Boisvenu

NDLR: Nous reproduisons, presque intégralement, les commentaires livrés par Pierre-Hugues Boisvenu et les membres de sa famille dans les heures qui ont suivi le verdict de culpabilité à l'endroit de Hugo Bernier.

Je tiens en tout premier lieu à souligner la présence de ma famille à ce point de presse. (...) Je veux dire comment leur énergie, leurs conseils et leur amour ont été salutaires pour ma foi et pour mon équilibre durant ces longs 28 mois depuis la mort de Julie.

Cette étape du procès, vous le comprendrez, était très importante pour notre famille. Nous avons traversé l'épreuve de ce long processus judiciaire avec l'espoir que justice soit rendue tout en gardant une grande sérénité autour de nous. Comme le disait ma conjointe Diane dès la découverte du corps de Julie en 2002 : "Avec ce drame, il faut absolument qu'il n'y ait pas plus d'une victime dans la famille".

Loin de nous anéantir, la mort de Julie nous a rapprochés et solidarisés les uns aux autres. Elle nous a projetés vers des causes très importantes, celle de la violence faite aux femmes et celle de reconnaissance envers les familles victimes d'acte criminel.

D'abord, je tiens à dire toute notre appréciation aux membres du jury et madame la Juge Côté pour votre magnifique travail accompli. Je sais que votre travail n'a pas été facile (...)

(...)

Je remercie nos familles réciproques, père et mère, frères et soeurs et nos amis de Sherbrooke qui nous ont accompagnés, soutenus et encouragés avec la plus grande affection depuis deux ans. Nous vous aimons beaucoup.

Également, je veux dire toute notre considération aux médias nationaux et spécialement ceux de la région de l'Estrie. Nous avons apprécié votre grande sympathie manifestée envers la famille et surtout le respect de notre intimité que vous nous avez toujours garantie. Vous avez été de vrais professionnels de l'information et des gens sensibles à la mort de Julie.

Au CALACS de l'Estrie, Josée Anctil, avec qui nous oeuvrons depuis plus de deux ans à sensibiliser la population aux drogues du viol, notamment, à nos partenaires financiers qui supportent nos projets Aldo, Provigo, Radio-Énergie 106,1, et la population de Sherbrooke... un gros merci de croire dans la famille et dans nos projets.

Enfin, vous le savez, la famille avait pris la décision de ne pas assister au procès. C'était notre façon de nous protéger psychologiquement. Ce fut une très sage décision prise sous les conseils de Marcel Bolduc, lequel je salue affectueusement aujourd'hui, car je sais qu'il est avec nous de tout coeur.

Notre absence a donc été comblée par deux amis de la famille. Ils ont été nos yeux et nos oreilles durant le déroulement du procès. Ce sont deux avocats très compétents, soit: Me Marc Vaillancourt de la firme Vaillancourt, Guertin et Associés, de Sherbrooke, et Me Raphaël Schachter de la firme Lavery, de Billy, de

Montréal. Nous ne vous dirons jamais assez à tous les deux comment la famille a apprécié votre support professionnel et votre accompagnement tout au long de ce long processus judiciaire. Merci de tout coeur.

Quant au verdict maintenant, la famille est évidemment très satisfaite de la décision rendue par le jury et nous sommes persuadés que tout le Québec l'est.

Nous avons trouvé très pénible de lire dans les médias ces derniers jours certains extraits du témoignage de Bernier. Ce dernier rendait notre fille Julie presque responsable de sa mort. Personnellement, j'ai compris comment il peut être difficile pour une femme de poursuivre son agresseur en cour quand celle-ci n'est plus la victime, mais qu'elle devient l'artisan de son malheur, presque la coupable. Nous remercions le jury de n'avoir accordé aucune crédibilité à ce témoignage. Ce jugement rétablit l'image de notre fille avant sa mort: sereine, équilibrée et aimant la vie.

Aussi, la mort de Julie nous a montré à quel point les choses ne sont pas faciles au Québec pour les victimes d'actes criminels, mais surtout pour les familles des victimes. J'aurai la chance, dans quelques jours, lors de ma déclaration de victime devant la juge Côté, de dire comment ma famille s'est sentie isolée, voire exclue du système judiciaire québécois.

Pourquoi nos chartes et nos lois protègent si bien les accusés et les détenus et si peu les victimes et leurs familles?

Aujourd'hui, je suis convaincu de la nécessité de mettre en place au Québec une association d'aide aux familles victimes d'actes criminels. Notre expérience nous le confirme et surtout il y a urgence de le faire.

Il y a au Québec une absence de reconnaissance des droits des familles de victimes. Ce manque de reconnaissance fait en sorte qu'il y très peu de communication entre les familles et le système judiciaire. Ainsi, les victimes ne sont pas écoutées, les changements dans les programmes d'aide tardent à venir et la justice est avant tout une affaire de bureaucratie.

Cette association viendrait en aide aux familles en leur offrant un support de personnes-ressources ayant déjà vécu un tel drame. Leur sensibilité et leur expérience seraient très utiles aux victimes afin de traverser sereinement un drame de cette ampleur. À titre d'exemples, comment faire face aux médias, comprendre le processus judiciaire de leur dossier, entrer en contact avec les organismes d'aide aux victimes, etc.

Les victimes doivent parler au nom des victimes. Elles doivent être entendues et écoutées par le gouvernement. Le seul moyen pour faire évoluer les lois et les services qui sont actuellement offerts aux victimes d'actes criminels est de doter le Québec d'une véritable charte des droits victimes d'actes criminels et de leurs familles, comme l'ont déjà fait certaines provinces canadiennes.

Pourquoi au Québec on reconnaît un Office des droits des détenus, alors qu'on ne veut pas reconnaître une association de victimes?

Comment accepter que les victimes n'aient pas le même droit, le même privilège d'être reconnues et représentées que leurs agresseurs?

Toutes nos démarches pour nous faire entendre auprès du ministère de la Justice n'ont rien donné à ce jour. Beaucoup de compassion mais peu d'action, pas de résultat. Voilà comment on peut décrire l'attitude du ministère face aux victimes d'actes criminels au Québec.

Aujourd'hui, j'en appelle au ministre de la Justice, Me Jacques Dupuis, afin qu'il accepte de nous rencontrer à nouveau et étudier sérieusement notre projet. M. le ministre, il faut humaniser le Québec sur le plan judiciaire. Les familles et les victimes le crient depuis 20 ans, sans être écoutés. Il est urgent d'agir.

À défaut d'ouverture du ministre, je le demande au député de l'Estrie et au premier ministre, M. Jean Charest d'intervenir dans notre dossier. Je sais que M. Charest est sensible à la cause de la violence faite aux femmes et

à la situation des familles de victimes d'actes criminels.

Tout ce que nous avons besoin, c'est d'être entendu.

Pierre-Hugues Boisvenu

Catégorie : Éditorial et opinions

Sujet(s) uniforme(s) : Cours et administration de la justice

Taille : Long, 844 mots

© 2004 *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. Tous droits réservés.

Doc. : news-20041102-TB-0014

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Actualités, mardi 16 novembre 2004, p. A1

Québec accordera une aide aux familles victimes d'actes criminels

Quirion, René-Charles

Sherbrooke - Les familles des victimes d'actes criminels ont maintenant leur voix. Ce dossier piloté par Pierre-Hugues Boisvenu, le père de Julie Boisvenu assassinée en juin 2002 par Hugo Bernier au centre-ville de Sherbrooke, a connu, hier, un dénouement espéré depuis longtemps, lorsque le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, a reconnu l'Association des familles de victimes d'actes criminels du Québec.

Pierre-Hugues Boisvenu a apprécié l'ouverture du ministre Dupuis, à la rencontre qu'il a eue avec lui en compagnie de Marcel Bolduc, Christian Caretta et Michel Surprenant, dont les filles Isabelle, Cathy et Julie ont été tuées ou enlevée au cours des dernières années.

"Le ministre nous a garanti le financement qui correspond à nos attentes pour démarrer notre association vouée aux familles des victimes d'actes criminels. Ces sommes vont nous permettre de rencontrer les familles. Nous ne pouvons dévoiler les montants pour l'instant, mais c'est un minimum pour commencer. De toute façon, nous partions l'association sans l'appui financier du gouvernement. La réponse de M. Dupuis vient nous donner une reconnaissance gouvernementale", explique le porte-parole de l'Association des familles de victimes d'actes criminels, Pierre-Hugues Boisvenu.

Ce dernier se réjouit que le ministre Dupuis ait reconnu le bien-fondé des objectifs de cette nouvelle association. M. Boisvenu souhaite que cette association puisse devenir autonome financièrement dans deux ans.

"Le ministre Dupuis a été très attentif à notre désir de faire reconnaître les droits des parents de victimes, à susciter le débat sur les réductions de sentence et les libérations conditionnelles de même que sur le programme d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC). Il est prêt à nous écouter sur ces points principaux", soutient Pierre-Hugues Boisvenu.

L'Association des familles de victimes d'actes criminels entend mettre en place et peaufiner ses intentions d'intervention à très court terme. Dès la semaine prochaine, Pierre-Hugues Boisvenu souhaite que son association soit prête à répondre aux besoins de soutien aux familles qui ont perdu un proche lors d'un acte criminel.

Concertation

"Nous voulons être proactifs et aller vers ces personnes dans le besoin. Nous allons être là pour aider ces familles à traverser les étapes qui suivent un tel événement. Comment se préparer à répondre aux médias ou à comprendre le système judiciaire ne sont que quelques exemples de ce que nous souhaitons accomplir. Il n'est pas question de prendre la place d'autres organismes. Nous voulons répondre aux besoins de ces personnes affectées par la mort de l'un de leurs proches", explique Pierre-Hugues Boisvenu.

Ce dernier rencontrera à nouveau Marcel Bolduc, Michel Surprenant et Christian Caretta au cours de la fin de semaine pour finaliser la mise en place de l'Association des familles de victimes d'actes criminels.

L'association devra créer un cadre financier et obtenir ses lettres de fondation. Me Raphaël Schechter et Me Marc Vaillancourt, qui offrent leur aide juridique bénévolement depuis la mort de Julie, pourraient bien

continuer à accompagner Pierre-Hugues Boisvenu dans la création de l'Association des familles de victimes d'actes criminels.

"Nous voulons mettre en place des outils d'accès à nos services pour les gens qui en ont besoin, dont un site Internet. Nous souhaitons aussi regrouper les familles intéressées parmi les 700 meurtres qu'il y a eus au Québec au cours des 15 dernières années. Nous souhaitons que le ministère de la Justice puisse les informer de notre existence. L'argent de notre association servira à l'aide aux victimes par des personnes qui ont vécu de tels événements. Il n'est pas question d'empiéter sur les services des CALACS ou CAVAC", assure Pierre-Hugues Boisvenu.

Déjà 30 familles ont contacté Pierre-Hugues Boisvenu pour rejoindre les rangs de l'association au cours des dernières semaines en raison du battage médiatique entourant la condamnation à la prison à vie du meurtrier de Julie Boisvenu.

M. Boisvenu considère que la rencontre d'hier avec le ministre Jacques Dupuis a permis de développer une belle chimie.

"Le ministre reconnaît qu'il y a du travail à faire pour les parents de victimes d'actes criminels et qu'il y a peu de reconnaissance de la part de l'IVAC. Il est prêt à nous écouter. Sa réaction nous a satisfaits", mentionne Pierre-Hugues Boisvenu.

Il est possible de rejoindre l'Association des familles de victimes d'actes criminels par courriel au afvacq@hotmail.com ou par téléphone au 570-0640.

Catégorie : La Une; Actualités

Sujet(s) uniforme(s) : Cours et administration de la justice

Taille : Moyen, 540 mots

© 2004 *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. Tous droits réservés.

Doc. : news-20041116-TB-0002

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI

L'affaire Guy Cloutier brise un mythe

L'argent n'a pu lui éviter de faire face à la justice, selon le CALACS



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«L'a honte que la victime a portée toutes ces années re-tourne à qui elle doit aller.» La responsable de la prévention et de la sensibilisation au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de l'Estrie, Josée Ancilil, croit que le plaidoyer de culpabilité enregistré par Guy Cloutier, mercredi au palais de justice de Montréal, concernant des agressions sexuelles sur des mineurs, permet de briser un autre mythe concernant ce type de crime.

«C'est une situation qui brise le mythe entourant les agresseurs. L'affaire Cloutier prouve que ce n'est pas vrai que si tu as de l'argent, tu peux te sauver des gestes que tu as commis. Guy Cloutier était coïncé et n'a pas eu le choix de plaider coupable», explique Mme Ancilil.

Selon la responsable du CALACS, la victime doit se sentir dégagée de voir exprimer sa honte, celui qui a lui a fait subir des sévices sexuels pendant toutes ces années.

«L'un des objectifs d'une dénonciation est de remettre à l'agresseur ce que la victime porte à tort comme odieux.

Dans le cas de Guy Cloutier, je crois qu'il aurait pu présenter ses excuses à sa victime depuis des années. Il est loin d'être le bon chevalier gentil rempli de remords», croit Josée Ancilil.

Le plaidoyer de culpabilité de Guy Cloutier, combiné à la condamnation de Hugo Bernier à la prison à perpétuité en octobre dernier pour le meurtre de Julie Boisvenu, permet de valider ce que le CALACS de l'Estrie prône depuis plusieurs années.

«L'affaire Guy Cloutier a brisé le mythe de l'agresseur. La condamnation de Hugo Bernier, qui n'a pas été cru par le jury, montre que les agresseurs qui tentent d'inverser les rôles ne sont pas crédibles. Bernier a tenté de faire passer Julie Boisvenu pour l'agresseur, alors que c'est lui qui a commis cette agression. Ces deux événements créent un contexte favorable pour ce que nous prônons», poursuit Josée Ancilil.

Pas une sentence bonbon

La responsable de la prévention et de la sensibilisation au CALACS estime que la sentence à laquelle Guy Cloutier devra se plier et qui doit être rendue le 20 décembre prochain, pourrait aussi influencer d'autres victimes d'agressions sexuelles à porter plainte.

«Il est trop tôt pour dire si cette affaire a eu un impact. Il faudra peut-être attendre le prononcé de la sentence. Cependant, le juge ne doit pas rendre une sentence bonbon. Une peine avec sursis ou de courte durée pourrait en

décourager certains. Renald Côté, puis Hugo Bernier, récemment, ont reçu les sentences qu'ils méritaient. Guy Cloutier doit aller en prison pour ce qu'il a fait», mentionne Mme Ancilil.

Le CALACS invite les victimes d'agression à caractère sexuel à s'ouvrir sur ce qu'elles vivent ou sur qu'elles ont vécu.

«La dénonciation fait partie d'un processus. Dans le cas de Guy Cloutier, la victime a choisi le processus judiciaire pour se réapproprier le pouvoir que son agresseur lui a enlevé en abusant d'elle. Nous ne forçons jamais une femme à porter plainte à la police. Le CALACS va l'accueillir peu importe où elle se situe dans son cheminement. Si une femme ne veut pas se confier à nous, elle peut le faire à des amis, un membre de sa famille ou un intervenant. Il faut trouver une oreille qui ne jugera pas», estime Josée Ancilil.

Selon elle, il est essentiel que la victime ne reste pas prisonnière de son secret.

«Le meilleur ami de l'agresseur, c'est le silence de sa victime. Ce silence entretient les difficultés de la victime. Avec un tel secret, une victime devient son propre bourreau. Elles doivent sortir la honte, dont elles ne sont pas responsables, pour laisser entrer le positif», estime la porte-parole du CALACS.

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie peut être joint en tout temps de façon confidentielle au 563-9999.



Josée Ancilil, du CALACS.

La Tribune 19 novembre 2004

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Sports, lundi 29 novembre 2004, p. C7

LA FAMILLE nous tient à coeur

Des maux qu'il faut dire...

Par son ampleur et sa complexité, la violence et plus particulièrement les agressions sexuelles commises à l'endroit des enfants et des adolescents ébranlent profondément les services sociaux et judiciaires. En effet, les conséquences souvent dramatiques pour les victimes, ainsi que les coûts sociaux et économiques qu'engendrent les agressions à caractère sexuel sont incontestablement faramineux. Or, malgré la reconnaissance d'un nombre important de facteurs de risque, de caractéristiques individuelles, psychologiques, relationnelles, environnementales ou sociales, les connaissances actuelles ne permettent pas, l'identification a priori d'un profil d'individu adoptant des comportements d'agresseur ou de victime. Conséquemment, l'agression sexuelle intrafamiliale (inceste) représente une problématique pouvant potentiellement se manifester à l'intérieur de n'importe quelle famille.

Chacun peut donc voir naître une situation d'agression sexuelle à l'intérieur de sa famille ou de son environnement immédiat. Or le dévoilement d'une agression sexuelle commis à l'endroit d'un enfant ou d'un adolescent, provoque généralement une crise familiale importante, notamment lorsque celle-ci est perpétrée par un de ses membres. En effet, la loi de l'omerta qui maintenait un "pseudo-équilibre" au sein d'une dynamique familiale malsaine, se trouve dès lors rompue par la révélation des faits incestueux. Malheureusement, cette période de silence s'avère parfois longue et porteuse de blessures considérables. Il est démontré que de façon générale, l'enfant ou l'adolescent victime d'exploitation sexuelle s'avère très réticent à dénoncer la situation. Outre, certaines pressions exercées par l'agresseur, d'autres considérations telles que la crainte de faire de la peine à l'autre parent, de se sentir responsable ou complice de l'abus, de se sentir coupable des implications légales ou conjugales que pourrait représenter la divulgation, contraignent l'enfant ou l'adolescent au silence. C'est pourquoi en tant que parent, ami, voisin ou professionnel, il importe d'être vigilant et de demeurer attentif aux indices ou signes envoyés par la victime.

Conséquemment, le dévoilement et ses contrecoups constituent pour la victime, ainsi que pour les membres de la famille, un épisode déterminant, à la suite duquel les conséquences du délit s'avèrent multiples et variables. Par ailleurs, il apparaît qu'une réponse adéquate lors du dévoilement, tel que le soutien social du parent non abuseur, augmente considérablement chez l'enfant ou l'adolescent les possibilités d'adaptation psychosociale à court et à long terme. Ce soutien consiste à croire les propos de l'enfant et à procéder à une investigation complète de la situation de façon rationnelle et objective, ce qui implique habituellement le recours à une aide extérieure. Malheureusement, environ le quart des enfants ne reçoivent aucun soutien ou subissent des réactions négatives de la part du parent non abuseur.

De plus, il semble que simultanément à l'apparition d'une situation d'agression sexuelle se développent souvent différentes convictions ou croyances, ainsi que des conflits émotionnels importants. Il faut donc agir rapidement et veiller à recadrer ces distorsions cognitives et affectives suite au dévoilement de l'agression. L'adoption chez l'enfant ou l'adolescent de comportements inadéquats doivent également faire l'objet d'une attention particulière. Dans le même sens, lors d'une situation d'agression sexuelle intrafamiliale, l'intervention doit préférablement s'élargir à la famille. Ainsi, conjointement au soutien spécifique à offrir à la victime, les services d'accompagnement doivent aussi tenir compte de l'ensemble des acteurs impliqués à l'intérieur de la dynamique familiale, parent non abuseur, fratrie, etc.

1/2

C7

Enfin, puisque la prévention représente une stratégie efficace et incontournable, nous devons l'instaurer à l'intérieur de nos familles. Certains facteurs de protection peuvent ainsi diminuer les risques d'agression sexuelle. Comme par exemple, en créant l'espace nécessaire à l'expression de ses idées, émotions et sentiments entre les parents et les enfants ou adolescents; en développant une saine communication entre les membres de la famille afin de favoriser un dévoilement et une prise en charge rapide s'il y a lieu; en profitant des activités préventives offertes dans le milieu scolaire et en s'informant auprès d'organismes spécialisés tels le CLSC, Espace-Estrie, le CALACS de l'Estrie ou la Maison de la famille de Sherbrooke. En contrant les agressions à caractère sexuel, nous contribuons à offrir à nos enfants des milieux de vie plus sécuritaires, favorisant leur plein épanouissement.

Julie Dion

Travailleuse sociale et bénévole à La Maison de la famille de Sherbrooke

La Maison de la Famille de Sherbrooke travaille au mieux-être des couples et familles. Elle offre divers services de consultations ainsi que des ateliers de support et de croissance aux couples, aux adolescents et aux enfants. Pour toutes informations, téléphonez au 821-5986.

Catégorie : Sports et loisirs

Taille : Moyen, 535 mots

© 2004 *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. Tous droits réservés.

Doc. : news·20041129·TB·0056

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© 2001 CEDROM-SNI

2/2

63

B8

le mérite

ESTRIEN

Vous écrivez l'histoire au quotidien

2004



Imacom, Claude Poulin



Pierre-Hugues Boisvenu

L'espoir en guise de vengeance

Ce Sherbrookois d'adoption a trouvé un sens à l'assassinat de sa fille Julie en comblant une importante lacune des systèmes québécois et canadien. Grâce à ce président et fondateur de l'Association des familles victimes d'actes criminels, des familles qui vivent des drames semblables au sien comptent sur une oreille attentive et un support soutenu.

69



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

« Il faut qu'il n'y ait qu'une seule victime dans la famille. »
C'est à partir de ce souhait de son épouse Diane, que Pierre-Hugues Boisvenu a décidé de s'impliquer dans la défense des droits des familles de victimes d'actes criminels. Devant le constat qu'il n'existait pas d'aide pour les proches des victimes d'assassinat, M. Boisvenu a décidé de porter cette cause pour donner un sens au décès de sa fille Julie, tuée en juin 2002.

En novembre dernier, après plusieurs mois de démarches, Pierre-Hugues Boisvenu fondait l'Association québécoise des familles victimes d'actes criminels en compagnie de Michel Surprenant, Marcel Bolduc et Christian Carretta, qui avaient tout traversé des épreuves semblables.

« Nous sommes partis de notre drame individuel, pour initier une action collective. Notre famille a été privilégiée à la suite du décès de Julie. Nous avons l'expérience professionnelle pour mener cette cause sans compter que la population nous a appuyés dès le départ. Les médias ont adopté notre cause. Des avocats bénévoles ont suivi le procès du meurtrier de Julie pour nous, afin que nous gardions une image positive de notre fille. Nous avons pu consacrer nos efforts à la mise en place de cette association », explique Pierre-Hugues Boisvenu.

Alors que plus de 90 pour cent des couples qui perdent un enfant tragiquement se séparent, Pierre-Hugues et Diane Boisvenu ont choisi de donner un espoir aux familles qui traversent une telle épreuve.

« Ces proches ont besoin d'un support immédiat. Nous sommes des victimes qui veulent aider d'autres victimes. Ces personnes doivent trouver un certain sens à leur drame. La famille est essentielle pour s'en sortir. Nous voulons rendre ce service aux familles et à la société », affirme Pierre-Hugues Boisvenu.

Alors que certains parents de victimes d'actes criminels préfèrent légitimement vivre leur deuil dans l'intimité, Pierre-Hugues Boisvenu a choisi de prendre le flambeau des victimes d'agression à caractère sexuel à la suite du décès de sa fille. Plus de 30 000 \$ ont été recueillis dans l'année qui a suivi le décès de Julie pour une campagne du CALACS contre les drogues du viol.

- Né à Notre-Dame-de-la-Salette, en Outaouais, le 12 février 1949
- Marié à Diane depuis 35 ans et père de Christian, 28 ans, Isabelle, 25 ans, et Julie, décédée en juin 2002
- Il a commencé à s'impliquer pour le droit des familles victimes d'actes criminels à la suite du meurtre de Julie
- Sous-ministre au ministère des Régions en Estrie, il a aussi occupé plusieurs postes au sein de la fonction publique du Québec au cours de sa carrière, dont au ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ainsi qu'au ministère de l'Environnement.
- Réside à Sherbrooke depuis 16 ans.

«Aucun droit»

C'est à la suite de l'expérience que sa famille a vécue avec le ministère de la Justice, les services d'aide aux victimes et le programme d'indemnisation aux victimes d'actes criminels (IVAC) que Pierre-Hugues Boisvenu a décidé de mener la cause du support aux parents de victimes d'actes criminels.

« Je me suis rendu compte que les parents de victimes d'actes criminels n'avaient aucun droit ou reconnaissance lors de la disparition ou l'assassinat d'un enfant. C'est en septembre 2003 que j'ai lancé publiquement l'idée de mettre en place une association pour les parents victimes d'actes criminels. Il est plus facile de revendiquer et de faire des pressions au niveau du gouvernement en groupe que famille par famille », mentionne Pierre-Hugues Boisvenu.

Une participation à une conférence des victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Canada en décembre 2003 à laquelle n'assistait aucune victime a convaincu Pierre-Hugues Boisvenu, alors accompagné de John Allore, dont la sœur a été assassinée en 1979 à Lennoxville, de redonner un droit de parole aux victimes assassinées.

« Je me suis alors dit que la meilleure personne pour parler au nom de Julie qui a été assassinée, c'était sa famille. Il devenait nécessaire de créer de telles associations au Québec et au Canada », indique M. Boisvenu.

La recherche d'appuis s'est alors intensifiée. Pierre-Hugues Boisvenu s'est même rendu en France pour rencontrer le président de l'Association des parents d'enfants victimes et le secrétaire d'État au droit des victimes.

Après de multiples démarches, Pierre-Hugues Boisvenu a finalement rencontré le ministre de la Justice du Québec, Jacques Dupuis, en novembre dernier. Celui-ci a alors reconnu officiellement l'Association québécoise des familles victimes d'actes criminels. Une subvention a été octroyée pour démarrer les activités de cette association qui compte déjà plus d'une soixantaine de familles.

« Le ministre nous a chaudement accueillis. Il n'est pas question d'affronter le ministère de la Justice, mais de collaborer avec lui. L'association doit s'autofinancer à sa troisième année, alors nous allons mettre sur pied une fondation. Tout va maintenant très vite. Le noyau dur de l'association semble pressé d'agir, car ce sont toutes des personnes qui ont mené un combat individuel à un moment ou un autre. Cependant, il faut prendre le temps de bien faire les choses », assure le président de l'Association québécoise des familles victimes d'actes criminels.

Pierre-Hugues Boisvenu a trouvé un sens à la mort de sa fille Julie. Il espère maintenant insuffler cette force aux personnes qui vivraient un drame semblable à celui que sa famille a traversé.

4/3

70

B8

La Tribune, Décembre 2004



Photo La Presse

Le groupe fondateur de l'Association des familles victimes d'actes criminels du Québec, Christian Carretta, Marcel Bolduc, Michel Surprenant et Pierre-Hugues Boisvenu. Cathy Carretta, Isabelle Bolduc et Julie Boisvenu ont été assassinées, alors que Julie Surprenant est disparue.

3/3

71

La Tribune

La Tribune (Sherbrooke, Qc)

Opinions, mardi 21 décembre 2004, p. A8

Tribune libre

Une sentence logique mais empreinte de préjugés

Depuis qu'il a admis ses nombreuses agressions sexuelles, l'opinion publique voulait voir une peine d'emprisonnement imposée à Guy Cloutier. Beaucoup de citoyens ont exprimé ce point de vue dans les lignes ouvertes et autres forums de discussion. Au Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), nous étions également de cet avis. Nous étions convaincues de la nécessité que le juge donne une sentence d'emprisonnement significative qui reconnaît clairement la gravité des crimes commis. Surtout, nous voulions qu'il envoie le message que la société refuse ce que Guy Cloutier a fait. En rendant cette sentence, le système judiciaire a envoyé ce message à Guy Cloutier et à beaucoup d'autres personnes. Cette sentence servira peut-être à dissuader certains agresseurs actuels et potentiels. (...)

Nous souhaitons que cette sentence participera à augmenter la confiance des victimes dans le système judiciaire alors que cet ingrédient, essentiel à une bonne administration de la justice, fait si cruellement défaut à l'heure actuelle.

Même en tenant pour acquis que le juge ne s'est pas inspiré de l'opinion publique pour rendre sa sentence (son devoir étant de se préoccuper de l'intérêt public), nous ne sommes pas surprises de sa décision. Le juge n'a fait que considérer des éléments essentiels tels la gravité et la quantité des gestes posés par Guy Cloutier, le caractère répétitif des agressions qui ont eu lieu sur plusieurs années, le nombre de victimes, le fait qu'il s'agisse de personnes mineures, le fait que Guy Cloutier était en position d'autorité, qu'il a abusé de la confiance de personnes mineures et fait usage de manipulation pour arriver à ses fins, les séquelles importantes chez une des victimes et finalement l'absence d'une réelle empathie et compassion chez Guy Cloutier.

Notre degré de satisfaction par rapport à la sentence se trouve toutefois amoindri par certains éléments retenus par le juge à titre de "facteurs atténuants".

Pour les personnes qui n'ont pas eu l'opportunité de lire le jugement rendu sur sentence, rappelons que le juge Sansfaçon attache une importance considérable au fait que Guy Cloutier a plaidé coupable à la première opportunité raisonnable. Toutefois, le juge omet de considérer que ce plaidoyer de culpabilité n'a pas été enregistré à la première occasion (au moment de sa comparution) mais après que Guy Cloutier ait constaté que sa défense n'aurait vraisemblablement pas une issue positive vu les enregistrements très incriminants effectués par les services policiers. Cet homme savait ce qu'il avait fait, la gravité des ses actes, et pourtant quand la police l'a arrêté, il a quand même plaidé non coupable, laissant encore ses victimes devant l'odieux du doute, les accusations de fraude et la méfiance populaire. Pendant les six mois qui ont suivi le dépôt des chefs d'accusation, il s'est ainsi donné le temps de régler ses affaires financières, d'engager une compagnie de publicistes pour gérer "la crise d'image", et de préparer sa défense. Pendant ces six mois, les victimes, elles, ont dû passer par toute une autre gamme d'émotions. On nous a souvent demandé pourquoi les victimes avaient mis tant de temps à le dénoncer; personne n'a demandé pourquoi Guy Cloutier a mis tant de temps à se reconnaître coupable, sachant ce qu'il avait fait. Au moins six mois de plus qu'elles !

Absence d'antécédents

La personne qui agresse sexuellement des enfants a très rarement des antécédents judiciaires. Cette situation lui permet d'ailleurs d'agresser plus facilement vu la méfiance inexistante chez les proches. L'agresseur use

également d'une violence très insidieuse _ celle qui ne laisse pas de marque: l'intimidation, la manipulation, le chantage et les menaces... comme dans le présent dossier. L'agression sexuelle, peu importe la forme, est de la violence en soi. Le fait pour un juge d'utiliser ces deux facteurs (absence d'antécédents et violence inexistante).

pour atténuer la sentence a un effet marquant pour la plupart des victimes. Pour elles cela implique la négation de ce qu'elles ont vécu. Pour la justice, ces deux facteurs dits "atténuants" servent à "individualiser" la sentence. Pour les victimes, ils représentent les composantes mêmes des crimes subis. C'est en refusant d'utiliser ces composantes comme facteurs atténuants que la justice pourra mieux regagner la confiance des femmes agressées sexuellement dans l'enfance et les amènera à porter plainte.

Parmi les autres facteurs atténuants, le juge retient le fait que le plaidoyer de culpabilité a évité aux victimes de témoigner. Ce point de vue part du précepte, faux à notre avis, qu'aucune victime ne veut pas témoigner et faire face au contre-interrogatoire dans le cadre d'une procédure criminelle pour agression sexuelle. En plaidant coupable, Guy Cloutier voulait-il vraiment "épargner" les victimes ou voulait-il se prémunir contre la publicité qu'aurait entraîné la divulgation des détails des agressions? (...)

Par ailleurs, il est exact de dire que le système judiciaire est mal adapté aux besoins et aux réalités des victimes d'agressions sexuelles. Toutefois, l'insistance des parties en présence (Couronne, Défense et Juge) à vouloir éviter aux victimes de témoigner et l'insistance à attribuer les bénéfices de l'évitement du procès à l'agresseur constituent à nos yeux un aveu que le système judiciaire est incapable de corriger ses lacunes et de faciliter la tâche des victimes et de les inciter à témoigner. L'impuissance du système judiciaire à cet égard doit-il pour autant bénéficier aux agresseurs?

Nous croyons que c'est l'agresseur lui-même, par ses crimes, qui a mis en branle le processus judiciaire et la publicité qui en découle. Dans la détermination de sa sentence, l'atteinte à la carrière de Guy Cloutier ne devait nullement être prise en compte. Il serait pour le moins paradoxal que l'atteinte à sa réputation vienne réduire la sévérité de la sentence alors que c'est cette même réputation qui lui a conféré tant de pouvoir, et de crédibilité envers ses victimes, et qui probablement les a longtemps retenues de le dénoncer puisqu'elles devaient se dire "Personne ne va me croire, c'est Guy Cloutier ". Et de fait, bien peu de gens les ont crues. (...)

Ces multiples facteurs atténuants contribuent donc à mitiger notre satisfaction par rapport à la sentence rendue. Quant à la durée (3 ans 1/2), nous croyons qu'aucune sentence (...) ne reflétera jamais la gravité de l'atteinte et les conséquence engendrées par cet abus de pouvoir qu'est l'agression sexuelle. Malgré tout, les victimes ont toujours besoin de recevoir un message de désapprobation clair. Dans ce cas-ci, la prison était un minimum.

Carole Tremblay

Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

Catégorie : Éditorial et opinions

Sujet(s) uniforme(s) : Agressions sexuelles et abus sexuels; Cours et administration de la justice

Taille : Long, 814 mots

© 2004 *La Tribune (Sherbrooke, Qc)*. Tous droits réservés.

Doc. : news-20041221-TB-0015

2/2

Hommage à Pierre-Hugues Boisvenu

La Nouvelle, 19 janvier 2005

p5

Je me considère fort privilégié d'avoir fait la connaissance de Pierre-Hugues Boisvenu et d'avoir eu l'occasion de l'accompagner, lui et sa famille, dans cette terrible épreuve. Pierre Boisvenu est un être remarquable. C'est un homme d'honneur, déterminé, honnête, digne et doté d'une grande sensibilité. Un homme à l'écoute des autres. Votre choix de l'honorer aujourd'hui n'aurait pu être mieux éclairé.

-Me Raphaël Schachter
Avocat de la famille Boisvenu

C'est un excellent ami que nous considérons comme une personne extraordinaire. Il aime la vie, il est généreux de son temps, c'est une personne de cœur. C'est un beau cadeau de la vie que d'avoir un ami comme lui.

- Mado et Laurent Drouin
Amis



L'implication de M. Boisvenu à dénoncer la violence faite aux femmes, nous aura permis de sensibiliser un grand nombre de personnes. Un grand merci à vous, M. Boisvenu, votre dynamisme, votre engagement et surtout votre convivialité chaleureuse font de vous un collaborateur de choix. Bon succès !

- Josée Anctil
Au nom du Calacs de l'Estrie



Pierre-Hugues Boisvenu est vraiment un homme déterminé. Il est très surprenant, car j'avais décidé de me retirer de la lutte et il m'a redonné l'énergie de poursuivre le combat. Il m'a donné une nouvelle façon de voir les choses. Je l'en remercie grandement.

- Marcel Boiduc
Un des fondateurs de l'AFPAD



Pierre-Hugues est mon grand ami de moto. C'est un homme qui aime la vie et qui m'impressionne par son sens des responsabilités. Quand il entreprend quelque chose, c'est certain qu'il le mènera jusqu'au bout. De le nommer au titre de Leadership 2004 est un honneur hautement mérité.

- Pierre Bissonnette
Ami



Je connais Pierre-Hugues depuis 15 ans maintenant. J'ai eu la chance de l'avoir comme patron. C'est un homme extraordinaire qui m'a donné la possibilité de performer. Il est très généreux et très proche des gens. Il est loin d'être hautain. Cet honneur est mérité.

- Laurent Cloutier
Ami

Nous tenons à remercier Monsieur Boisvenu et sa famille pour leur engagement social face à la violence faite aux femmes.

« ... lorsque cela a trait à la violence, le pas dans ma cour n'a plus sa place... »
Nous sommes tous les maillons d'une grande chaîne de prévention. »

Les services du CALACS de l'Estrie sont offerts gratuitement :

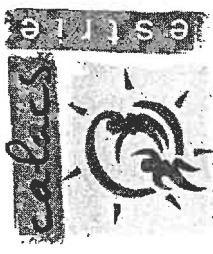
- Urgence 24 heures par jour, 7 jours par semaine;
- Rencontres individuelles;
- Groupes de soutien;
- Accompagnement dans les démarches (hôpital, police, cour, etc.);

Téléphone:

563-9999

16680

Centre d'aide et de lutte contre



les agressions à caractère sexuel

La table régionale des groupes de femmes de l'Estrie compte plusieurs revendications



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@l'estrie.qc.ca
SHERBROOKE

La Tribune 16 février 2005

La table régionale des groupes de femmes de l'Estrie revendique que le gouvernement travaille à accroître les mesures afin de rétrécir les inégalités entre les hommes et les femmes.

Réunies en assemblée, hier, les groupes de femmes de la région et ConcertAction Femmes Estrie ont dévoilé les principales recommandations des mémoires qui ont été déposés ou qui le seront à la Commission parlementaire sur l'égalité femmes-hommes.

«Comme partout au Québec, les inégalités persistent encore et affectent les femmes dans leur intégrité et leur dignité. Les revendications que nous faisons ne représentent pas seulement un cri de ralliement, mais une obligation de l'État de corriger les inégalités femmes-hommes», explique la porte-parole de ConcertAction femmes Estrie, Sylvie Lupien.

Du travail à faire

Les dernières données régionales révèlent que le salaire des femmes équivaut à 65,7 pour cent de celui des hommes. Dans la MRC d'Asbestos, cet écart s'accroît alors que les femmes ne touchent que 57,2 pour cent du revenu d'emploi des hommes.

«Il y a encore beaucoup de travail à faire en ce qui a trait à la situation de l'emploi. Le gouvernement ne doit pas hésiter à corriger les situations inéquitables», estime Mme Lupien.

Les revendications des groupes de femmes estriennes rejoignent celles des autres groupes de femmes québécoises.



Imacom, Claude Poulin

Fleurette Boucher de la Bouée régionale qui travaille à la lutte à la violence conjugale, Josée Ancillat du CALACS de l'Estrie, Sylvie Lupien de ConcertAction Femmes Estrie ainsi que Céline Martel des PÉPINES souhaitent que le gouvernement travaille à accroître les mesures visant à diminuer les inégalités hommes-femmes.

Elles souhaitent que le gouvernement du Québec nomme une ministre à la condition féminine rattachée au comité exécutif ou au conseil des ministres. Les groupes de femmes de l'Estrie souhaitent aussi que le Conseil du statut de la femme, avec des représentantes régionales, et le Secrétariat à la condition féminine soit maintenus intégralement et que leurs mandats respectifs soit renforcés.

«Ça prend une voix qui revendique au nom des femmes. Nous avons droit à l'égalité», estime Fleurette Boucher de la Bouée régionale, qui travaille en matière de lutte à la violence conjugale.

Tout en souscrivant aux quatre re-

vendications principales, les groupes de femmes de l'Estrie revendiquent plus spécifiquement des interventions en matière de violence conjugale et sexuelle ainsi que sur la participation des femmes au développement local et régional.

«Alors que 98 pour cent des délits sexuels sont des hommes et que 82 pour cent des victimes survivants à ces agressions sont des jeunes filles et des femmes, je ne crois pas que l'on puisse parler d'égalité. Il faut que le gouvernement s'engage entre autres à éliminer les rapports de pouvoir et de domination à l'endroit des femmes et des enfants. Rap-

ports qui sont à l'origine des agressions caractères sexuels», explique Josée Ancillat du CALACS.

«Nous souhaitons qu'il y ait une plus grande représentation des femmes à niveau des instances décisionnelles. Le gouvernement doit mettre en place des mesures pour rendre les postes décisionnels plus accessibles aux femmes. S'il a des mesures qui le facilite, ce changement va s'opérer», ajoute Cécile Martel des PÉPINES (Promotion des estrieennes pour initier une nouvelle équité sociale

La Tribune 16 février 2005

«Quel message la population reçoit-elle?»

Le CALACS s'interroge sur la remise en liberté de Steve Hurdle



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

«C'est complètement aberrant qu'un récidiviste en matière d'agression sexuelle ait été condamné à seulement 60 jours de prison discontinus. Quel message la population reçoit-elle du système de justice alors que cet homme commet une agression sexuelle après sa première fin de semaine

de détention?»

La porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), Josée Anctil, est complètement renversée par les circonstances qui ont rendu possibles les gestes présumés de Steve Hurdle à l'endroit d'une fillette de quatre ans au Dollarama du Carrefour de l'Estrie, le 14 février dernier.

L'accusé dans cette sordide affaire avait été condamné, depuis à peine trois jours, à purger 30 fins de semaine consécutives derrière les barreaux pour avoir commis des gestes inédits devant une petite fille en juillet 2004. À sa première

journée de liberté, Steve Hurdle aurait commis les gestes déplorables qui lui sont reprochés sur la fillette de quatre ans.

«Une telle affaire transmet un véritable message de banalisation de la problématique aux agresseurs sexuels. Quel message le système judiciaire envoie-t-il à la population concernant la protection de nos enfants en condamnant à de telles sentences des récidivistes en matière sexuelle sur des mineurs?», s'interroge Josée Anctil.

Selon la représentante du CALACS, la seule façon de faire comprendre la gravité de tels gestes est de condamner les délinquants sexuels à de véritables peines et à des suivis adéquats.

«Laisser un prédateur sexuel dans les rues sans suivi est comme laisser

un meurtrier en liberté avec une arme chargée. À la seule différence qu'un prédateur sexuel se sert de son corps comme arme. Une telle situation n'a aucun sens», déplore Josée Anctil du CALACS.

Elle estime que les condamnations de Hugo Bernier et de Guy Cloutier à l'automne 2004 avaient laissé une impression que le système judiciaire ne laisserait plus rien passer en matière d'agression sexuelle.

«Dans le cas de cet homme, il semble y avoir eu un relâchement. C'est complètement inacceptable. Un délinquant sexuel ne doit pas juste être incarcéré, mais être suivi», estime Josée Anctil.

Selon elle, ceux qui souffriront le plus d'une telle affaire demeurent la jeune victime et son entourage.

«De tels gestes auront un impact certain sur cette famille. Ces gestes viennent de complètement brimer leur liberté. La



Josée Anctil

fillette devra passer au travers des séquences de cet événement tout au long de son développement», estime Josée Anctil.

Entre-temps, Steve Hurdle revient en Cour ce matin au palais de justice de Sherbrooke pour subir son enquête sur remise en liberté.

Les femmes portent leurs revendications



Denis Dufresne
denis.dufresne@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les Sherbrookoises ont profité de la Journée du 8 mars pour déposer leurs revendications au bureau du premier ministre Jean Charest, qui était à Québec hier, et pour procéder à un lancement local de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

«Nous voulons faire une action de visibilité et faire connaître les cinq revendications du mouvement des femmes du Québec, qui sont reliées à cette charte», explique Marie Toupin, coordonnatrice de Concertation femmes Estrie, un réseau féministe régional de 18 groupes de femmes.

Une cinquantaine de personnes ont pris part au rassemblement devant l'immeuble de Place des congrès où se trouve le bureau de M. Charest.

Des représentantes de plusieurs groupes étaient présentes, dont celles de l'Association des locataires de Sherbrooke, du CALACS de l'Estrie, du Centre d'intégration au marché de l'emploi et du Comité de la condition féminine de la CSN.

Campagne de pression politique

La Charte mondiale des femmes pour l'humanité, adoptée en décembre dernier à Kigali, au Rwanda, est un document inspiré des valeurs et aspirations des femmes de plus de 160 pays.

Elle a été lancée officiellement hier à Sao Paulo, au Brésil, en présence de milliers de femmes. Au cours des prochains mois, le document va circuler sur les cinq continents et sera présenté au Québec le 7 mai prochain.

«C'est un travail de plusieurs années qui rejoint toutes les femmes du monde parce qu'il a été adopté par l'ensemble de celles-ci», dit Mme Toupin.

Les cinq revendications québécoises, inspirées de cette charte, sont l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

L'action d'hier, a précisé Marie Toupin, «marque le début d'une campagne de pression politique à travers tout le Québec pour que nos revendications se réalisent».



Marie Toupin

Des initiatives semblables avaient lieu un peu partout en Estrie, notamment à Drummondville, Lac-Mégantic, Weedon, Richmond et Magog.

En soirée, des activités de réflexion sur la Charte mondiale des femmes pour l'humanité étaient prévues.

Au Québec, le mouvement des femmes dénonce non seulement la montée de la droite politique et économique, mais aussi celle «de la pensée anti-féministe».

Dans un document du Comité revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, les auteurs disent constater «qu'au Québec, cinq ans après la première Marche mondiale des femmes en l'an 2000, on se bat toujours pour faire valoir nos droits et, ce qui est plus grave, pour ne pas reculer!».

«Nous vivons dans une société de plus en plus injuste qui sacrifie l'idéal d'une redistribution des richesses à travers un État efficace et solidaire par une société compétitive et à «l'américaine», peut-on y lire.



Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation de Concertation femmes Estrie et se sont rendues hier devant le bureau de Jean Charest pour manifester.
Imacom, Jessica Garneau

74

L&DWC extends services to the Stanstead area

Join us at an Open House to mark the launch of Women Centre services to the Stanstead area.

On May 12, the Women's Centre will be hosting an Open house in Stanstead at the CAB Rediker centre, 112 Princes Street in Stanstead, from 1 to 3 p.m. We warmly invite the general population to stop in and get a personal glimpse of what the Centre will be offering women in this area.

Women's Centre staff will be on hand to give out information and answer questions about the services we will offer, which will include bi-weekly on site information and referral services as well as individual intervention and sexual assault counseling.

There will also be a creative showcase of painted glass, stained glass art,

wreaths and handmade soap items crafted in our workshops.

Have a special request for a particular workshop or a question about a needed service? This is your chance to bring it to our attention.

THIS MONTH'S CALENDAR

Upcoming this month in Lennoxville are two workshops. The first, an informative session on colon rectal cancer, will take place at the Centre this evening (May 11) beginning at 6:30 p.m.

And one week from tonight, May 18, come and learn creative ways to put order into your photos and mementos during our scrap booking activity (also 6:30 p.m.).

The cost to participate, including all materials (except the photos), is \$10 for members and \$15 for non-members.

In the Richmond/Melbourne area, three trendy hands-on activities are being offered in June. They are simple glass painting, on June 2 at 6:30 p.m. and stained glass art on June 16 at 6:30 p.m. The cost for each is \$8 for members and \$10 for non-members and all materials are supplied.

Thirdly, a roundtable discussion will offer participants tips on perennial gardening and will take place on June 9 at 6:30 p.m.

ANNUAL GENERAL MEETING

Finally, an important notice to our

membership - remember to block off the evening of Friday, May 28 on your calendars. This year's AGM will be preceded by a Special General Meeting beginning at 7 p.m., purposely to ratify a motion made this spring by the Board of Directors of the LDWC concerning the repayment of the loan made to the Eastern Townships Women's Foundation in February, 1998.

This year, four of the seven board positions are up for re-election.

The Women's Centre is located at 257 Queen Street, suite 300 in Lennoxville (entrance via Charlotte Street). You may also contact us by phone at 819-564-6626, by e-mail at info@ldwc.ca or visit us on our Web site at ldwc.ca.

-Submitted by Terry Moore

87

Beebe

Open House opens doors for women

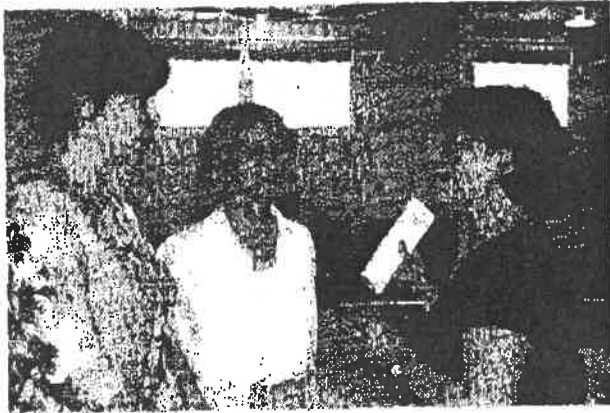


photo Jen Young

Coordinators Terry Moore (left), and Jo-Anne Anderson field all types of questions during Open House.

**Stanstead
Jen Young**

Wherever there are English women who need support or assistance the Women's Centre has tried to be there and now Stanstead women can rest assured knowing people with their interests at heart are available.

"We have spent a lot of time through study groups over the years in the Stanstead Area and we have assessed a need for Anglophone services," said exterior coordinator Terry Moore during Wednesday's Open House at the CAB Rediker building. "We are all looking forward to getting out and making everyone aware that we are here."

Though the Women's Centre and its coordinators, Moore and Terry Forest as well as outreach coordinator Jo-anne Anderson call Lennoxville their home base the Centre has spent decades making their services available to women throughout the Townships.

"All English women are welcome and we will be available for them all," said Anderson. "Having a space available in Stanstead will just make it easier for women in the immediate area to attend sessions and partake in activities."

Stanstead women who attended the Open House agreed with Anderson.

"We are looking so forward to it," said Audrey Welling while signing up for courses that she has attended once before in Lennoxville. "Now we don't have all that driving to do. We need this here."

While offering refreshments to visitors the Centre's coordi-

To page 2

10/11

Thursday, May 13, 2004

established in 1845

STANSTEAD JOURNAL

from page one

Workshops to come

nators took suggestions and ideas on activities and workshops they would eventually like to put into play in Stanstead. Works of painted glass, stained glass, and different handmaps were on display for visitors to get an idea of some of the the Centre can offer.

"These different workshops are all a way for women chance to get out of the house and take a breather," said coordinator Forest. "Working with your hands always help stress; it works as a form of therapy."

These therapeutic sessions are all on the agenda but for coordinators are focussing on basic services and individualtion, and they look forward to dealing with all women great or small, which they have spent years tackling.

"Not all women are living in abusive or traumatic situations Moore. "But the point is that all women could use a chance to get things off their chest and relax."

The only thing that the coordinators say they are not doing is babysitting jested Moore.

For now the Centre will run on an appointment basis through CAB Rediker on a half day every second week. To make an appointment to speak to one of the Centre co-

79

Police seek witness in rape investigation

Police are investigating the rape of a 17-year-old Sherbrooke girl by the St-Francis on Grande Fourches South in Sherbrooke between 3:30 and 4 a.m. Monday morning.

Police are not releasing details about the incident, though they are looking for a Good Samaritan who

picked up the girl near the scene and drove her home.

Const. Michel Martin of the Sherbrooke police said the man is between 50 and 60-years-old and drives a blue or black van. Anyone with information is asked to contact investigator Brigitte Beaudoin at 819-821-5544.

Rape crisis workers dread 'the call'

By Carly Grossman
SHERBROOKE

When a 17-year-old Sherbrooke girl was raped Sunday night, police say a so-called Good Samaritan came to her rescue.

But another Good Samaritan was also by her side that night—someone who has been coming to the rescue of rape victims in the Sherbrooke area for the last thirty years.

The Centre D'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) offers emergency services for sex abuse victims, 24 hours-a-day, seven-days-a-week.

When the call came in from the hospital the early morning hours, a staff member from CALACS was one of the first by the young girl's bedside.

with her about the counseling services we offer at the Centre.

Anctil, who has been with the Centre for the last 10 years, says the hospital will automatically call CALACS as soon as a rape victim is brought through the emergency room doors.

"Our slogan is 'Watching Over Each Other,'" explains Anctil. "It's part of a chain of prevention, to be there for the victim."

The rape happened by the St-Francis on Grande Fourches South in Sherbrooke between 3:30 and 4 a.m. when the girl was walking home alone after a night out with her friends downtown.

Police have not released information about the incident, but have said a man is alleged to have witnessed the crime, chased after the rapist and then driven the girl home.

Const. Michel Martin of the Sherbrooke police says this "Good Samaritan" has since come forward, but cannot yet release his identity to the public.

Anctil says she is glad someone was there to help, but that people walking home late at night should walk in pairs.

"You are more vulnerable when you walk alone," Anctil says matter-of-factly.

Jo-Anne Anderson, co-ordinator and counselor for the Lennoxville and District Women's Centre, says young girls should simply stop "taking chances".

"It's a dangerous thing to do, girls should never walk alone—at any age," said Anderson, adding the Centre is the only sexual assault counseling service for English-speaking women in the area.

Anderson says the Centre tries to make women aware of the various prevention measures they can take to avoid similar incidents.

"We teach them if they have long hair, not to wear it in a ponytail, because it's easier for an attacker to grab a hold of, and to avoid loose fitting clothing," said Anderson. "It's just important to be aware."

BRIEF

'Good Samaritan' comes forward

The man being being called the "Good Samaritan" in Sunday night's rape of a 17-year-old Sherbrooke girl, has contacted police, said Const. Michel Martin of the Sherbrooke police.

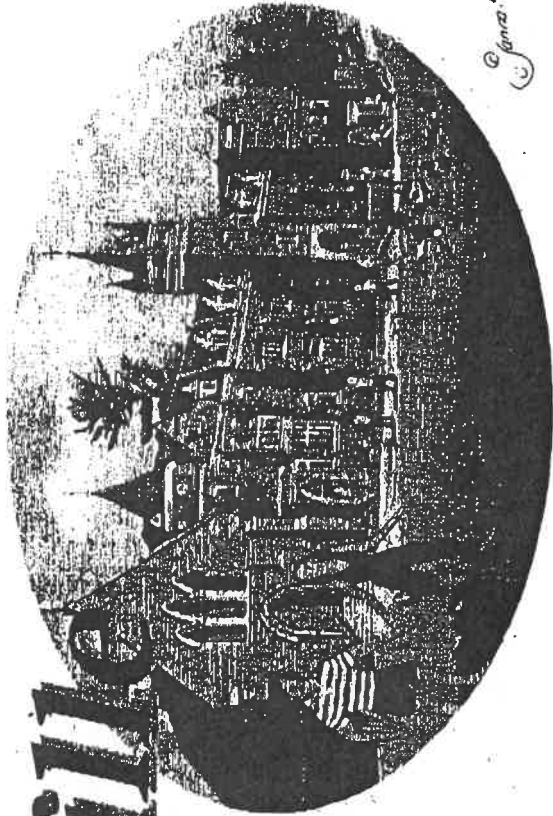
Martin said police had been looking for a man between 50 and 60-years-old driving a blue or black van who had apparently witnessed the rape and driven the young girl home.

The identity of the man has not been revealed, but Martin says he will meet with Sherbrooke police Wednesday morning.

Lennoxville

Link

SERVING THE GREATER
LENNOXVILLE AREA



ALSO SEE:

**Sara Peck Colby
exhibition
currently on
at Uplands
... see Page 10**

NEWSROOM@SHERBROOKERECORD.COM

WWW.SHERBROOKERECORD.COM

TUESDAY, SEPTEMBER 14, 2004 Page 9

Increase in sexual assault calls: Women's Centre

*Police say no
noticeable increase
on their side*

By Jen Young
RECORD CORRESPONDENT

There has been an important increase in calls to the Lennoxville Women's Centre concerning sexual assaults, according to the organization's counsellors.

The centre has dealt with these fluctuations in calls concerning sexual assaults before. In fact, last year the centre's external co-ordinator Terry Moore started a petition to open an all-phones rape crisis centre in town,

which led to the hiring of counsellor JoAnne Anderson through Sherbrooke's rape crisis centre (CALACS) for 15 hours per week.

Anderson was hired in February and though she says she loves her job and her ability to help women, she also feels the pressure of the increase in recent calls.

"It is going very well," said Anderson, who can counsel victims unlike the centre's co-ordinators who are only mandated to be a friendly ear. "When I started the calls were coming and I was busy, but now I can definitely say I am at my maximum."

Due to the centre's devotion to keeping victims' privacy, Anderson could

not specify the gravity of any calls. She did say however, that the calls are not directly tied to the return of Bishop's students.

"All I can really say is that the calls we are receiving are mostly from local women and not students."

Anderson also helps victims take a step forward in their healing - pressing charges and contacting the police. However, she does not force anyone to do so, that decision is ultimately up to the woman. According to Sherbrooke police spokesman Const. Michel Martin, these complaints are not reaching their offices.

"Women don't often talk about these kinds of things," Martin said. "We do

get some calls but not usually from Lennoxville. We haven't noticed any significant increase lately."

Anderson is trained to know that dealing with the issue of being sexually assaulted leaves women feeling embarrassed. She knows that going to the police is a very difficult step for scared women to take, but whether they go or not, the issue is there.

Centre officials can not explain the increase in these incidents but they will do what they can to deal with them.

"Thankfully these women are going to someone and trying to get help," said Anderson. "The only thing we can do is keep being there for them and make sure they know that they are not alone."

Incest victims break silence: Women's Centre

Date rape still serious but incest calls at a record high

Y Jen Young

CORD CORRESPONDENT

Since trained counsellor Jo-Ann Anderson joined the fight against violence towards women in the Townships almost a year ago, she says she has seen a consistent increase in the number of calls to the Women's Centre - the largest portion of these are incest victims.

"People don't bear about incest very often and most wouldn't even think it is as much of a problem as it is," Anderson said. "As a matter of fact most would think that date rape is more common, which it is. However, recently more and more victims of incest are breaking the silence and coming forward."

Anderson cannot say for sure if it is the incest that is happening more often or if it is simply the fact that more victims are learning of the services offered through the Women's Centre and finally taking advantage of them.

She explained that although date rape is still a very big problem, the circumstances of date rape and incest are different.

"Date rape usually occurs in younger people and they

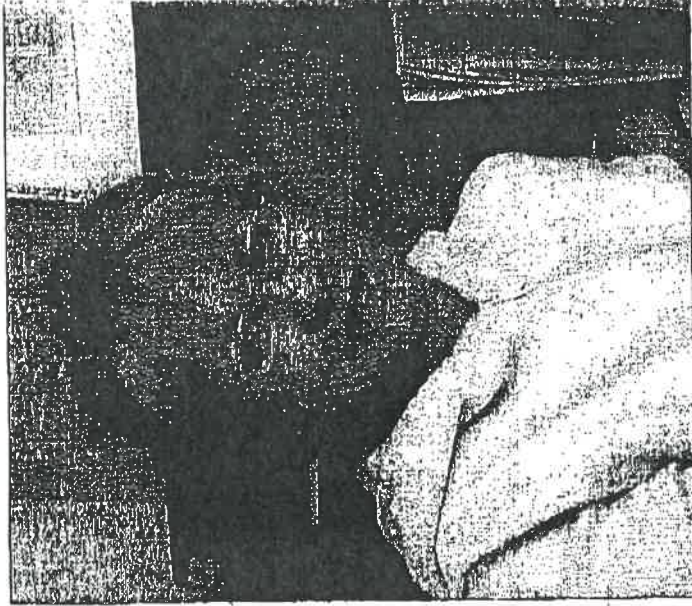
have a close knit circle of friends that can help get them through it and even though there is shame, guilt and fear that comes with the crime, when it comes to incest these fears and emotions are doubled," Anderson said. "When someone is raped it happens once and then takes a certain amount of time to deal and cope with, but incest usually happens over long periods of time and it is usually committed by a person of authority, like a family member."

Anderson said that the large increase in calls is encouraging and she is glad to see women coming forward against the silent crimes that happen on a regular basis. She said she has learned education is the next step.

"We are glad to be here to help these victims try and get over these terrible assaults and help them get on with their lives. Now I see how large the demand is and even though we can help after the fact, it is time to start focussing on education and prevention," she said. "When I was hired it was for a pilot program but it is safe to say that the position will continue with all the recent statistics that we are gathering. Now it is time to gather funding for education. Young people need to be educated from an early age and right now it is not in the Centre's budget."

PLEASE SEE CALLS, PAGE 10

Jo-Ann Anderson is a trained counsellor who helps women affected by violence.



PEBBY BEATON/SPECIAL

Women's Centre offers new computer courses

have fallen into.

"Now computers are everywhere," said external co-ordinator Terry Moore. "This course gives women a relaxed environment to learn as quickly or slowly as they like. It's a feminist approach since it is not the teacher choosing the curriculum, it is the student."

Moore said computers are common but many women never had the opportunity to learn how to use them since they were at home raising children or trying to hold down a career that computers have not been introduced to.

The basic computer course, taught by Kathy Rae and Caroline Thibodeau, teaches women what they wish to learn, whether it be how to e-mail or how to take digital pictures. Each instructor can teach two to three students per class in Lennoxville, Richmond, and Stanstead and teach up to 15 classes a week.

Moore said that offering a course in this manner is a non-threatening convenient way for women to catch up to technology since a full-time course through an institution is too overwhelming and difficult for many

women, especially career moms.

"The biggest point of the course is to keep women connected. Once they learn how to surf the Web they can keep on top of latest health news and they can research things they never had time to learn about before," Moore explained.

The course is free for members of the Centre but is open to everyone. Moore said they will find room for however many people want to join the course.

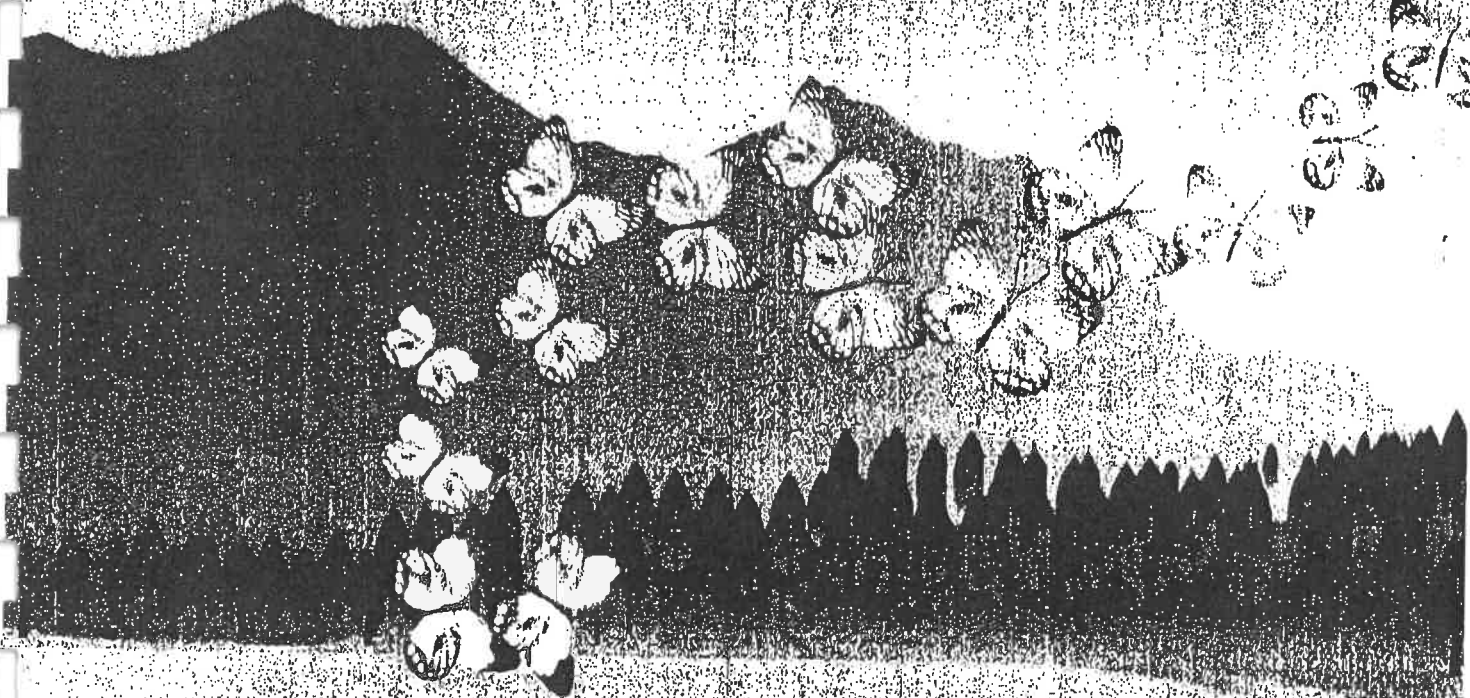
"It's important that women break the isolation when it comes to today's technology."

The Centre calls it a 'feminist approach' to learning

Jen Young

CORD CORRESPONDENT

November saw the beginning of a new, never before offered course by the Lennoxville and District Women's Centre: basic computer. Staff members said will help break the isolation that some women



Lennoxville & District Women's Centre

257 Queen St
Lennoxville, QC J1M 1K7

Tel: (819) 864-6626

Fax: (819) 564-3199

Email: info@ldwc.ca

Website: www.ldwc.ca



**Lennoxville & District
WOMEN'S CENTRE**

The Lennoxville & District Women's Centre is a volunteer organization serving English-speaking women throughout the Estrie region. We are dedicated to helping women develop their full potential. We encourage them to participate in their community through education and social activities. We offer a meeting place and resource centre for women, formal and informal educational opportunities, a liaison between English-speaking women and existing services, and an information and referral service.

Our office is located at 257 Queen in Lennoxville. Our office hours are Monday–Thursday from 8:30 A.M.–noon and 1–4:30 P.M. We are closed Friday.

Telephone: (819) 564-6626
Fax: (819) 564-3199
Email: info@ldwc.ca
Website: www.ldwc.ca

Membership
 Any woman 18 years of age or older who has a personal and/or professional interest in improving women's living conditions may become a member of the Lennoxville & District Women's Centre. A one-year membership will permit you to benefit from a reduction in activity fees, allow you to take over books from the Centre's library and give you the right to vote at all General Meetings and sit on the Board of Directors.
 For more information or to membership fees contact the Centre.

Sexual Assault Services

Events

Activities

Services

Who We Are

Founded in 1981, the **Lennoxville & District Women's Centre (LDWC)** is a community organization serving women throughout the Estrie administrative region.

The LDWC receives its main funding from the Regional health board. Project funding comes from the Federal government as well as local agencies, such as Centraide.

Lennoxville & District WOMEN'S CENTRE

Jo Anne Anderson

257 Queen Street
 Suite 300
 Lennoxville, Québec
 J1M 1K7

Telephone: (819) 564-6626
 Fax: (819) 564-3199
 Email: janderson@ldwc.ca
 Website: www.ldwc.ca

*Don't
tolerate
it!*

(819) 564-6626

info@ldwc.ca

Sexual Assault Services

Did you know that...

SEXUAL ASSAULT COUNSELLING SERVICES IN ENGLISH

One of the many ways of getting past the difficulties of being a survivor of sexual assault is to have someone to talk to. The Lennoxville & District Women's Centre offers you both a trained counsellor and a confidential place to meet.

What is sexual assault?

It is an act of domination, violence, and abusive power, mostly committed against women and children.

These aggressions can take different forms:

- rape
- incest
- date rape
- sexual harassment
- exhibitionism, voyeurism
- obscene telephone calls
- sexual touching
- exploitation of people for pornographic purposes
- sexual assault in an institutional setting
- rape by a partner
- gang rape

- In Quebec, 87,000 women over the age of 15 are victims of sexual assault each year?
- The majority of victims of sexual assault are women and children?
- 98.5% of people charged with sexual assault are men?
- 80% of the victims know their aggressor?
- 85% of the victims suffer from the trauma?
- Only 6% of all sexual assaults are reported to the authorities?
- 1 in 7 women have been raped at least once by their partner?
- 40% of handicapped women are susceptible to being manhandled, raped or attacked?

For more information contact us:

**The Lennoxville & District
Women's Centre**
at (819) 564-6626

(over)

SIXIÈME PARTIE

LEXIQUE

Voici un petit lexique, susceptible d'aider à la lecture du présent document...

MOS : Modèle d'organisation de services

CAFE : ConcertAction Femmes Estrie

RQCALACS : Regroupement québécois des Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

ROC-Estrie : Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

ACA : Action communautaire autonome

Agence : Agence de développement de la santé et des services sociaux

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

FDD : Femmes doublement discriminés